

LE VÉRIDIQUE

OU COURIER UNIVERSEL.

Du 1^{er}. FLOREAL, an 5^e. de la République française.
(Jeudi 20 AVRIL 1797, (vieux style.))

(DICERE VERUM QUID VETAT?)

Echec essuyé par une des ailes de l'armée d'Italie. — Bulletin des diverses assemblées électorales. — Réflexions sur la lettre du général Buonaparte à l'archiduc Charles. — Arrestation de plusieurs Journalistes. — Pétition des échoppiers de Paris. — Discussion sur la question de savoir si un militaire, en activité de service, peut exercer des fonctions publiques. — Apparition de plusieurs anglais sur les côtes de la Bretagne, où ils veulent débarquer les forçats qu'en leur a envoyés.

CHANGEMENT DE DOMICILE.

Les lettres et avis pour l'abonnement de ce journal, doivent maintenant être adressés au directeur du Vêridique, rue de Tournon, n^o. 1123.

NOUVELLES ÉTRANGÈRES.

ALLEMAGNE.

Extrait d'une lettre de Vienne, du 1 avril.

» Selon des avis de la Hongrie, on éprouve dans ce royaume des difficultés pour l'accélération du recrutement, et cela vient du mode qu'on a adopté dans quelques endroits pour l'effectuer.

» Les grands transports de farines et d'avoines qui devoient se rendre à nos magasins en Carinthie, et qui étoient déjà arrivés dans la haute Styrie, ont reçu l'ordre par estafette, de rebrousser chemin et de revenir ici, ce qui fournit l'espoir d'une pacification prochaine.

» Un courrier du cabinet est parti, avant-hier, pour Londres; on le croit porteur de la déclaration cathégorique de S. M. l'empereur, touchant la nécessité de faire sa paix.

» On assure qu'on prépare le quartier général de l'archiduc Charles à *Marpurg*, petite ville de la basse Styrie, à 3 postes de Gratz, et que c'est là que nous ferons notre paix, si tant est que notre cour soit réellement dans l'intention de la faire. On ajoute que les françois sont disposés à nous restituer le *Milanais* et le *Mantouan*, et que pour nous indemniser des Paysbas, ils y joindront *Bergame*, *Brescia*, *Vérone*, *Vicence*, *Padoue* et tout le *Erioul* vénitien. L'avenir nous apprendra ce qui en est.

» Les françois mettent tellement tout en œuvre pour nous forcer à la paix, qu'ils ont retiré toutes leurs troupes de la Lombardie, et qu'ils ont fait occuper cette province, par *interim*, par les troupes du roi de Sardaigne, qui d'après le nouveau traité, sont à leur solde.

SUISSE.

Constance, 10 avril.

» Une estafette, arrivée d'Innsbruck, dans la nuit d'hier, nous a apporté la nouvelle que le feld-maréchal

Kerpen s'est porté en avant avec tout son corps, le 6 de ce mois; qu'il est entré à Brixen, et qu'il a effectué sa jonction avec le général Laudon. Ce mouvement a obligé les françois à une prompte retraite par la vallée de Paster vers la Carinthie; mais on les a poursuivis avec tant de vivacité, qu'on en a tué ou fait prisonniers près de quatre mille; ils ne se sont ralliés qu'à Brunechen. Les postes avancés des autrichiens se trouvent en ce moment à Muhlbach, dans la vallée de Paster. Il paroît que ce n'étoit pas sans dessein que l'archiduc avoit laissé la grande armée française s'enfoncer dans la Styrie, et qu'il y aura, suivant toutes les apparences, bientôt une action décisive. »

PARIS, 30 germinal.

On lit la lettre du général Buonaparte à l'archiduc, et on la relit; les sentimens qu'il y peint sont beaux; mais le style manque un peu de dignité. On est fâché d'y trouver ces phrases: *avons-nous assez tué de monde? Nous tuons de part et d'autre quelques milliers d'hommes de plus, et il faudra bien que l'on finisse par s'entendre!* Sa correspondance avec le pape étoit assurément bien supérieure.

Il est tems sans doute qu'elle finisse cette guerre si longue et si meurtrière: elle n'a que trop duré, et pour les vaincus et pour les vainqueurs; elle n'a que trop fait couler de larmes dans les deux partis; mais si la victoire plus encore peut être que la philosophie, nous ramène à ces sentimens d'humanité que nous oublîames trop long-tems, si, après une suite non-interrompue de triomphes, nous éprouvons la nécessité de borner même nos succès, devons-nous faire à nos ennemis cet outrage de croire, qu'ils ont besoin de recevoir des leçons de philanthropie? Rappelons-nous ces tems; car il faut bien les rappeler quelquefois, où poussant sur toute l'Europe, des légions innombrables, nous menacions de la conquérir, moins à la liberté qu'à l'échafaud; alors ce n'étoit point le plaisir de faire tuer des hommes, ni celui de contenter des passions haïneuses qui armoient contre nous les puissances étrangères, et qui formoient cette ligue dont les parties se sont depuis séparées. Rappelons-nous ces

tems où il fut permis à tous les français de faire pour les ennemis du dehors, des vœux contre les tyrans et les ennemis de l'intérieur; qu'étions-nous qu'une horde de sauvages, à laquelle il étoit non seulement juste, mais humain de s'opposer? Tout est changé, il est vrai; ramenés tout-à-coup vers des mœurs plus douces et des sentimens moins barbares, et replacés dans le rang des nations civilisées, non-seulement par le retour de nos anciennes habitudes, mais par l'établissement d'un gouvernement fixe et réglé; nous avons eu des droits au crédit et à la confiance de nos voisins, et la main du peuple nouveau a pu signer des traités auxquels la terreur de nos armes n'avoit pas été inutile.

Mais devons-nous être surpris qu'entre tous ceux qui nous firent la guerre, lorsque nous étions des barbares, les degrés de confiance n'aient pas été les mêmes; lorsque nous sommes redevenus des français? Espérons que la paix sera bientôt le fruit de cette confiance devenue plus générale; mais croyons que nos ennemis ne sont pas plus que nous avides de sang; croyons que si la guerre met de notre côté tant d'avantages pour traiter de la paix, ils savent compter aussi bien que nous avec l'humanité; croyons que si la philosophie a plus de grâces, quand elle s'unit à la victoire, elle a peut-être plus de mérite, quand elle s'unit au malheur.

Les journaux étrangers tirent des disgrâces même que l'archiduc Charles vient d'essayer en Italie, un sujet d'éloges. Ils disent que ce prince a sacrifié sa gloire à son devoir, ou plutôt les apparences de la gloire à une gloire solide, en acceptant le commandement d'une armée vaincue, harassée, et encore inférieure des trois-quarts en nombre à celle qu'il avoit à combattre. Ils disent qu'il s'est battu comme un grenadier, et conduit comme un général; qu'il a disputé le terrain autant qu'il étoit possible, avec aussi peu de force, et s'est procuré le tems d'attendre des renforts avec lesquels il pourra balancer la fortune et tenter le hasard d'un grand combat.

S'il est vrai que la levée en masse de la Hongrie s'effectue, comme l'assurent les papiers allemands, notre invention révolutionnaire, ainsi que nous l'avions prévu, va se tourner contre nous; il ne nous restera que le regret d'avoir donné au monde l'exemple d'un genre de guerre propre à exterminer l'espèce humaine, et à livrer le globe entier aux bêtes féroces que sa civilisation avoit reléguées dans les bois et dans les déserts.

Puisse la paix épargner à l'univers l'horrible spectacle de deux nations s'entre-choquant de leur masse entière, et ne trouvant d'issue à leurs sanglants débats, que dans l'extermination du peuple vaincu!

On l'annonce, on la promet depuis quelques jours, cette paix tant désirée. On l'attend, dit-on, à chaque minute, et la semaine ne doit pas s'écouler sans qu'on la publie.

Les conditions dont on parle nous semblent si importantes, si étonnantes, que nous avons bien de la peine à adopter ces bruits, tout accrédités qu'ils semblent.

Des concessions immenses à la république française; l'Allemagne bouleversée dans ses fondemens, des électors supprimés, des souverainetés éteintes, la bulle d'or annulée, un nouvel équilibre établi entre la France,

(2)
l'Autriche et la Prusse, l'Angleterre séquestrée en quelque sorte du continent, pour ses rapports commerciaux, les états du pape donnés à l'empereur, des provinces échangées avec aussi peu de difficulté que des métairies; enfin, la face entière de l'Europe changée en un instant par des conventions libres et réciproques; tout cela nous semble incroyable.

Nous ne pensons pas qu'une telle paix puisse se conclure, que tant d'intérêts si divergens et si opposés puissent se concilier sans un congrès général de toutes les parties intéressées, et en moins d'un an ou deux. Il est vrai que nous sommes depuis quelque tems accoutumés à tout improviser et à ne voir, pour ainsi dire, que des choses impossibles. Cependant ici l'impossible nous paroît tellement absolu, que nous ne saurions croire à une paix si prochaine.

Tous les journaux parlent d'un ouvrage de Barère, intitulé : *Montesquieu peint d'après ses écrits*. Quelle main s'est chargée de tracer un semblable portrait!

Il n'est pas d'homme un peu instruit qui ne se soit plu quelquefois à se représenter vivans au milieu de notre révolution, les écrivains illustres qui semblent l'avoir préparée par leurs ouvrages. Quel rôle auroient joué dans cette grande scène, Rousseau, Voltaire, Montesquieu? Voilà ce que l'on se demande; et la première idée qui se présente, c'est qu'ils auroient péri victimes de Marat et de Robespierre.

Montesquieu fut souvent invoqué dans l'assemblée constituante; Rousseau dans la convention nationale; Voltaire à la commune de Paris. Si Montesquieu avoit pu aimer la révolution, il est probable qu'il n'auroit pas tardé à se séparer des révolutionnaires, il n'auroit pas attendu l'assemblée législative. Rousseau eût été nommé député à la convention nationale par les jacobins, mais il les eût bientôt détestés, plutôt par humeur que par principes. Voltaire auroit eu l'indignation dans les yeux et le rire quelquefois sur les lèvres. Ils eussent été tous les trois de fort petits hommes, en comparaison de Tallien, de Marat, de Chabot, de Robespierre et de Chaumette; trop heureux de vivre de la vie animale, si elle leur eût été laissée!

S'ils avoient traversé ce torrent d'horreurs, pour arriver au tems où nous sommes, quelques journalistes auroient traité d'aristocrates ceux qui auroient porté Montesquieu à la législature; Rousseau seroit peut-être devant la haute-cour, à Vendôme, et Voltaire devant Bréon et Limodin, pour quelque article malin, inséré dans une feuille publique.

La révolution, en éclairant tous les esprits des lumières de l'expérience, a mis à leurs places toutes les théories; les systèmes de Rousseau, les plaisanteries de Voltaire ont beaucoup perdu; l'ouvrage de Montesquieu a triomphé de la révolution.

Bulletin des assemblées électorales.

Dans le département des Landes, au conseil des anciens, Batedat, ex-administrateur; et au cinq-cents, Saurine, évêque intrus de ce département, et membre actuel du conseil.

Dans le département du Jura, au conseil des anciens,

Champion, ex-avocat; aux cinq-cents, Pichegru, ex-général en chef, déjà nommé dans la Haute-Saône; et Jeannot, ex-administrateur au 31 mai, parent de Vernier, député actuel; et Lefevre, commissaire du directoire, près l'administration centrale.

Dans la Corrèze, Detort, fils, administrateur, pour les anciens; et Penières, membre actuel du conseil, pour les cinq-cents.

Dans le département de Loir et Cher, Joussetin, notaire à Vendôme, au conseil des anciens; Deschamps (de Vendôme), pour les cinq-cents.

Dans le Montblanc, Gumery, ex-conventionnel, non montagnard, pour les anciens; Rose, cadet, et Rosset, d'Annecy, connus par la modération de leurs principes.

Dans la Mayenne, Jarry-Desloges, ancien lieutenant de maréchaussée; Serclot-Desguillonnières, et Louveau, ancien juge; il y a eu scission et protestation de la part des électeurs tirés d'Evron, Mayenne et Château-gou.

Dans le département de Sambre et Meuse (Namur), Simon, avocat.

Dans l'Isère, Mallein aîné, homme de loi, pour le conseil des anciens.

Pour les cinq-cents, Barthélemi Dorbanne, homme de loi, et Berenger fils, médecin à Mens.

Dans le Haut Rhin, Monin, Chambé et Wilhelm.

Dans le Rhône, (Lyon) Jourdan jeune homme de vingt-six ans, dont on vante les talens, et Imbert-Colomes.

Dans la Loire, (Montbrison) Courbon S. Genes et Imbert, membre de la 1^{re}. administration départementale de Lyon.

Dans l'Escault, Degrave, ancien conseiller, pour les anciens; et pour les cinq-cents Brabander, Caigny et Vanhulthem, tous trois avocats.

Dans le Morbihan, Villaret-Joyeuse, contre-amiral distitué.

Dans le Lot et Garonne, Lagrange, (de Puimirol) et Canuet, accusateur public.

Dans la Creuse, Cornudet, ex-législateur, pour le conseil des anciens; et S. Horent, administrateur du département, pour le conseil des cinq-cents.

Dans la Vendée, Maignen, député actuel pour le conseil des anciens; et Jacques-René Chevallerau, propriétaire à Luçon, pour le conseil des cinq-cents.

Dans le département du Nord, outre les deux que nous avons déjà fait connoître, et qui sont pour les anciens; ceux des cinq-cents, sont les citoyens Tarenger, médecin à Douai; Aubepin, administrateur des eaux et forêts au Quesnoy; Louis Lebaq à Dunkerque, et Delsaut, greffier du tribunal à Cambrai.

Dans le département de l'Orne, outre Berthereau, les citoyens Chasbles (Dessay), ancien subdélégué de l'intendance, et Poulain de Bruxelle, ex-noble, propriétaire.

Dans le département d'Ille et Vilaine, Aubrée de Knaour, juge au tribunal civil, pour les anciens; Desnos-Lagrée, commissaire du directoire près la municipalité; Manquie Corbiere pour les cinq-cents. Il restoit encore deux députés à nommer au départ du courrier Defermant et Bigot de Preameneu étoient sur les rangs.

Dans la Dordogne, le citoyen Peskay, commissaire du directoire, pour le conseil des anciens; Delpit, ad-

ministrateur du département; Biran, ancien administrateur; et Carrier, juge de paix, au conseil des cinq-cents.

Dans le Jura, le général Pichegru ayant déjà accepté la nomination de la Haute-Saône, le général Ferrand a été élu pour le remplacer.

Dans les Hautes-Alpes, le cit. Lachaux, notaire de Veynes. Ce choix est excellent, selon Poulhier.

Dans le Lot, c'est le patriote Cevaïgnac.

Dans la Haute-Garonne, le patriote Delmas, le patriote Veyriea.

Quelques lettres authentiques d'Italie, annoncent qu'une des ailes de cette armée a essuyé un échec. Le directoire qui a déjà reçu cette nouvelle, s'empresse de faire connoître la vérité, afin d'ôter tout prétexte à la malveillance de grossir nos défaites.

On écrit de Morlaix que quelques vaisseaux anglais se sont montrés dans l'isle de Baz; ils cherchent à débarquer sur les côtes les forçats que nous leur avons envoyés.

Suite de la neuvième séance du Lycée, sur la philosophie du XVIII^e. siècle.

Duclos ainsi que d'Alembert, étoit un esprit sage, et quoiqu'il ne fût pas plus croyant que le géomètre, il a cru, comme lui, devoir toujours respecter la religion dans ses écrits.

Peu d'hommes sont nés avec autant d'esprit, non-seulement de celui que l'on met dans un livre, mais de celui dont on se fait honneur dans la société. Ce rapport de la conversation avec les écrits que l'on a remarqué dans plusieurs écrivains célèbres, a peut-être été plus frappant dans Duclos que dans tout autre. Son entretien ressembloit à son style; une précision tranchante, des saillies vives et brusques, une tournure de phrases piquantes et originales, et ce qu'on appelle du trait, voilà ce qui lui donnoit dans ses écrits et dans le monde une physionomie particulière.

Porté de bonne heure dans la meilleure compagnie, en même tems qu'il en goûtoit les agrémens en homme de plaisir, il l'observoit en homme de talent. L'ouvrage qui fait le plus d'honneur à la mémoire de Duclos, c'est sans doute celui qu'on a réimprimé tant de fois, *les Considérations sur les mœurs*; le monde y est vu d'un coup-d'œil rapide et perçant. Il est rare qu'on ait rassemblé un plus grand nombre d'idées justes et fines dans des cadres plus ingénieux. Ce livre, semé de leçons utiles et de mots saillans, peut être regardé comme le supplément de l'expérience, s'il peut y en avoir un.

On a reproché à Duclos une certaine dureté extérieure qui ne nuisoit en rien à la bonté de son caractère: il faisoit profession d'une franchise brueque qui ne déplaisoit point, et dont il conservoit le ton, même dans les politesses et les louanges qui n'y perdoient pas. Il étoit d'une droiture inflexible, incapable de sacrifier son opinion et sa liberté à aucun intérêt, ni à aucune politique. Personne n'a soutenu plus noblement, dans toutes les occasions, la dignité de l'homme de lettres et de l'académi-

rien; il étoit généralement estimé de ses confrères, même de ceux qui ne l'aimoient pas.

Cet homme que le succès de quelques-uns de ses ouvrages et le crédit de ses sociétés avoit fait regarder un moment comme le plus bel esprit de la France, vit depuis sa réputation bien surpassée par celle de quelques écrivains qui lui étoient en effet fort supérieurs; mais il a eu un avantage assez rare, celui de garder beaucoup de considération en perdant beaucoup de renommée: c'est que, quoiqu'il ait été mis au dessus de ce qu'il valoit, il y avoit un mérite réel, et dans sa personne et dans ses ouvrages, et qu'il échappa à la foiblesse trop commune de passer dans le parti de l'envie, quand on voit la gloire s'éloigner.

M. de Laharpe a commencé dans cette séance, l'examen de l'ouvrage de *Fauvenargus*, intitulé: *Introduction à la connoissance de l'esprit humain*. L'auteur qui avoit reçu de la nature beaucoup d'énergie, mourut à l'âge de 28 ans. Ayant conçu l'idée courageuse d'un grand ouvrage sur *l'esprit*, il avoit déjà amassé des matériaux dont l'introduction à la connoissance de l'esprit humain n'est que le recueil. Il a poussé trop loin la théorie des plaisirs moraux, comme *Helvétius* a poussé trop loin celle de la sensibilité physique. M. de Laharpe continuera cet examen dans la prochaine séance. Il n'a point paru au Lycée pendant la semaine consacrée toute entière aux devoirs de la religion.

Au rédacteur.

Bordeaux, 26 germinal.

Notre assemblée électorale vient de terminer ses opérations à la satisfaction de tous les amis de l'ordre et de la paix; les hommes honorés de la confiance du département, sont des citoyens distingués par une réputation sans tache; on doit donc s'attendre à les voir calomniés, et traités de royalistes et de chouans. Voici leurs noms:

Pour les anciens, le citoyen Lavie, gros propriétaire, ex-constituant.

Pour les cinq-cents, premier scrutin, Linch, propriétaire; Prevot-Delacroix, *idem*; Albespy, homme de loi. Deuxième scrutin, pour remplacer deux députés qui refusèrent l'année dernière, Corban, négociant, et Bechade-Cascaux, *idem*.

En vain l'ex-conventionnel Garreau, arrivé tout exprès de Parmée d'Italie pour servir de point de ralliement aux anarchistes, s'est montré dans l'assemblée électorale où il avoit été appelé par quelques hommes élus. Il n'a recueilli dans le corps électoral, que ce qu'il appelle un certificat de civisme, c'est-à-dire 380 voix de rejection sur 450 votans.

CONSEIL DES CINQ-CENTS.

Séance du 30 Germinal.

Philippe Delville, au nom de la commission chargée de tout ce qui concerne le renouvellement du corps législatif, fait un rapport sur la question de savoir si les députés actuels des colonies doivent rester en activité jusqu'à ce qu'ils aient été remplacés. La nécessité de compléter le corps législatif, et de ne pas laisser sans représentation des départemens de la république, lui pa-

(4)

roit militer pour l'affirmative; cependant il ne pense pas que les députés des colonies doivent attendre indéfiniment leurs successeurs; et il propose en conséquence un projet portant qu'ils resteront en fonctions jusqu'au premier nivose; mais qu'à cette époque ils les cesseront, quand bien même leurs successeurs ne seroient point encore arrivés.

Le conseil ordonne l'impression et l'ajournement de ce projet.

Chénier avoit sollicité des secours en faveur d'une citoyenne qui s'étoit présentée à lui comme petite-nièce du grand Fénelon: Boissy annonce aujourd'hui qu'il ne reste que trois nièces de Fénelon, et que toutes trois s'inscrivent en faux contre la qualité qu'usurpe la pétitionnaire à laquelle s'intéresse Chénier.

Le conseil renvoie à la commission existante.

L'ordre du jour appelle la discussion sur les transactions. Après quelques débats le conseil adopte le projet suivant.

Art. I. Lorsqu'il y aura lieu de réduire en numéraire métallique la valeur nominale d'une obligation, la réduction sera faite, eu égard à la valeur d'opinion du papier-monnaie, au moment du contrat dans le département où il aura été fait.

II. Pour régler la valeur du papier-monnaie, il sera fait dans chaque département un tableau des valeurs successives de ce papier, à partir de la première époque de sa dépréciation.

III. L'époque à laquelle a cessé la circulation forcée du papier-monnaie valeur nominale, est et demeure fixée au jour de la publication de la loi du 29 messidor an 4, dans chaque département.

IV. Pour former le tableau prescrit par l'article II, il sera envoyé à chaque administration centrale un extrait des notes tenues à la trésorerie nationale du cours du papier-monnaie. Ces notes seront combinées avec celles qui pourroient avoir été tenues dans des places de commerce du département, et avec la valeur qu'auront eue les immeubles, denrées et marchandises aux époques correspondantes avec ces notes.

V. L'administration centrale sera tenue de procéder dans un mois à ce tableau, en s'adjoignant 15 citoyens des plus éclairés en ce genre d'affaires; elle le fera imprimer, et l'enverra tant aux tribunaux du département, qu'au directoire exécutif qui de tous les tableaux formera une collection qu'il adressera aux tribunaux.

CONSEIL DES ANCIENS.

Séance du 30.

On accorde un congé à Tronchet, dont l'épouse vient de mourir, et qui le demande pour aller vaquer à ses affaires domestiques.

La discussion est reprise sur la résolution du 11 germinal, concernant le remplacement des fonctionnaires publics qui deviennent membres du corps législatif.

Après avoir entendu Baudin, Regnier et Goupil, Descomberousses, rapporteur de la commission, les deux premiers pour, les deux autres contre, on ferme la discussion.

La résolution est mise aux voix et approuvée.

J. H. A. FOUJADE-L.